



OBJECTIFS

Le titulaire du BNSSA a un rôle de prévention, surveillance et d'intervention sur les baignades d'accès gratuit et, dans certains cas, la surveillance de baignade d'accès payant. La surveillance de baignade payante se fait soit par dérogation ou soit sous l'assistance d'un MNS.

Modalité pédagogique - présentiel

EN RESUME

La formation au BNSSA - Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique vous permet de devenir nageur sauveteur et ainsi assurer la surveillance et la sécurité des baigneurs sur les plages, les piscines et tous types de plans d'eau. Cette qualification permet au sauveteur de mettre en application ses compétences dans la surveillance, le sauvetage et le secourisme lors des baignades sur les plages, les piscine publiques et privées, et d'assister les Maîtres Nageurs (BEESAN ou BPJEPSAAN) pendant la surveillance. Lors de sa surveillance le BNSSA sera capable de prévenir les dangers, de surveiller les activités dans un milieu aquatique, d'assurer sa propre sécurité et celle des utilisateurs tout en mettant en œuvre une conduite appropriée face à une situation d'accident et/ou à une détresse physique.

COMPETENCES VISEES

- situer son rôle et sa mission;
- mettre en œuvre les matériels qu'il est susceptible d'utiliser;
- respecter le cadre légal dans lequel il est amené à conduire sa mission;
- évaluer les risques spécifiques au milieu aquatique;
- situer les rôles de différents acteurs du secours intervenant dans le domaine du sauvetage en milieu aquatique;
- identifier les différents risques liés aux pratiques et adopter les attitudes de surveillance adaptées;
- identifier les conduites accidentogènes et mener les actions de prévention adaptées;
- adopter une conduite à tenir appropriée en présence d'une personne en situation de difficulté ou de détresse dans sa zone de surveillance, en ou hors milieu aquatique.

PEDAGOGIE

Pendant la formation, les stagiaires participeront à des mises en situation permanentes d'assistance à personne et de sauvetage aquatique en piscine comme en mer.
Jeux de rôle, cas concret.
Pédagogie ludique.



à partir de septembre et jusqu'à juin

PRE REQUIS

- être âgée d'au moins 16 ans le jour du début de la formation, 17 ans le jour de l'examen. Le diplôme BNSSA sera délivrée dès que l'apprenant aura 18 ans et plus.
- satisfaire aux critères médicaux (certificat médical type).
- être titulaire du PSE 1 ou à jour de la formation continu.

PUBLIC ouvert à toutes personnes désirant assurer la sécurité des baignades aménagées et réglementairement autorisées.

ORGANISATION à partir de 6 stagiaires

INTERVENANTS

Equipe pédagogique composée de formateurs titulaires du brevet d'état d'éducateur sportif aux activités de la natation.

EVALUATION

L'apprenant devra participer à l'ensemble des modules de formation. Posséder à minima l'unité d'enseignement PSE1 (compris dans la formation : 35 heures).

Satisfaire aux épreuves éliminatoires (un délai minimum de 10 minutes de récupération doit être laissé au candidat avant de prendre part à une autre épreuve) :

- 100m combiné avec apnée et remorquage du mannequin. Pour être jugé apte, le candidat doit réaliser l'épreuve, dans les conditions prescrites, en moins de : 2 minutes et 40 secondes inclus, lors de l'examen.
- 250m avec palmes, masque, tuba. Pour être jugé apte, le candidat doit réaliser l'épreuve, dans les conditions prescrites, en moins de : 4 minutes et 20 secondes inclus, lors de l'examen.
- Sauvetage d'une victime en détresse. Pour être déclaré apte, le candidat doit réaliser correctement l'ensemble des items de l'épreuve.
- Questionnaire à Choix Multiple (QCM). Pour être déclaré apte, le candidat doit avoir obtenu une note supérieure ou égale à 30 sur 40 questions.



Le programme

Une préparation physique en piscine, au moins deux fois par semaine hors vacances scolaires, et une fois par mois lors des entraînements côtiers, pour les épreuves :

- Parcours de sauvetage combiné sur 100m
- Parcours de sauvetage avec palmes, masque et tubas sur 250m
- Assistance à personne en difficulté
- Apprentissage des techniques opérationnelles de sauvetage.
- Une préparation théorique pour l'épreuve du QCM
- Règlementation des baignades
- L'organisation et la surveillance de la baignade
- Reconnaître un nageur en difficulté et lui porter assistance
- Mettre en œuvre les gestes de premiers secours adaptés
- Connaissances des activités nautiques
- Sensibilisation au milieu aquatique et à son respect
- Entraînements natation: cardio, technique, vitesse, renforcement musculaire